Légende

Zonage
- U : zone urbaine
- UB : tissu mixte
- UBr : Tissu mixte en renouvellement urbain
- Uzh : zone urbaine à dominante humide
- Uj : zone urbaine fond de jardin
- UE : secteur d'activités
- Ut : secteur d'équipements
- 1AUr : zone à urbaniser
- A : zone agricole
- Np : périmètre immédiat et rapproché du captage
- N : zone naturelle
- Nl : secteur à vocation loisir et tourisme
- Nzh : zone à dominante humide
- Nt : secteur d'équipements
- Secteur soumis à orientation d'Aménagement et de Programmation
- nouvelle construction non repérée
- Emplacement Réservé (le numéro renvoie à la liste)
- Changement de destination des constructions autorisé
- Périmètre éloigné et immédiat du captage (cf pochette servitude)

Risques
- Localisation des points singuliers (Source DDTM)
- Aléas relatifs aux points singuliers
- zone potentiellement inondable par ruissellement
- Axes de talwegs
- zone potentiellement inondable par débordement
- cours d'eau

Eléments à préserver au titre du L151-23 du cu
- Espace boisé classé (L113-1 cu CU)
- haie

Eléments à préserver au titre du L151-19 du cu
- mur
- patrimoine (le numéro renvoie à la fiche)

La commune est soumise à des risques de remontée de nappe, des risques sismiques et des risques de gonflement des argiles (cf rapport de présentation)



Arrêtés portant reconnaissance de catastrophes naturelles sur la commune

Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain :

	Code national CatNat	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
1	19790671	01/12/1988	24/12/1993	24/12/1993	30/12/1993

Inondations et coulées de boue :

	Code national CatNat	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
2	19970731	31/05/2016	31/05/2016	28/12/2016	27/01/2017
3	19780190	15/07/1995	17/07/1995	24/12/1995	07/01/1996
4	19830730	15/12/1985	03/01/1986	01/01/1986	15/01/1986

Inondations par remontées de nappe naturelle :

	Code national CatNat	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
5	19980710037	31/05/2001	03/06/2001	13/11/2001	01/12/2001

Mouvements de terrain :

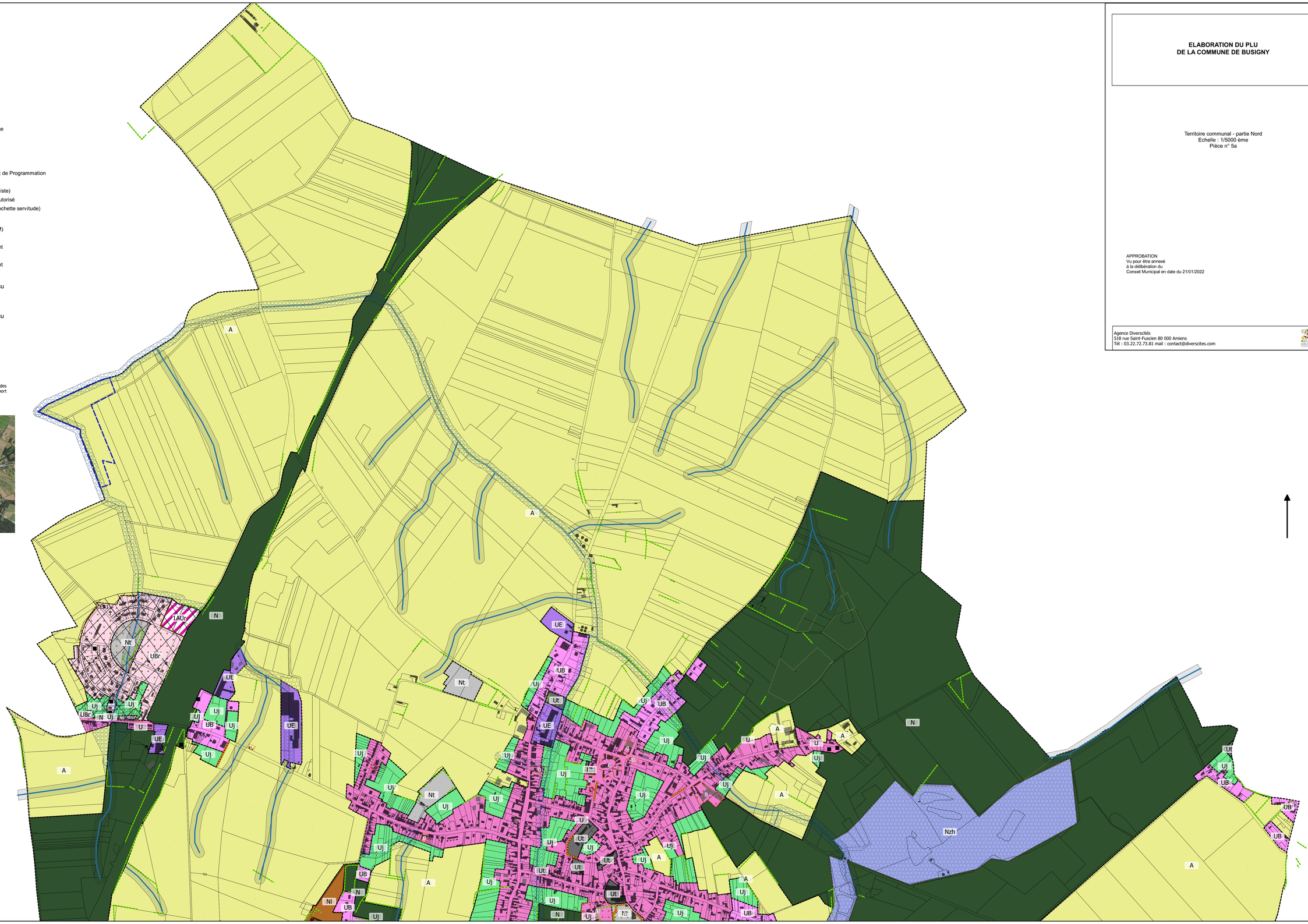
	Code national CatNat	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
6	19990720100	20/04/2001	20/04/2001	10/11/2001	01/12/2001

Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse :

	Code national CatNat	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
7	19900719001-7	01/07/1989	31/07/1989	02/08/1990	09/08/1990

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols :

	Code national CatNat	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
8	19990719000-0	01/06/1989	30/09/1989	22/08/1990	14/07/1999



ELABORATION DU PLU
DE LA COMMUNE DE BUSIGNY

Territoire communal - partie Nord
Echelle : 1/5000 ème
Pièce n° 5a

APPROBATION
Vu pour être annexé
à la délibération du
Conseil Municipal en date du 21/01/2022

Agence Diverscités
518 rue Saint-Fuscien 80 000 Amiens
Tél : 03.22.72.73.81 mail : contact@diverscites.com